

# *Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI) pour les Vals de l'Orléanais*

## **Atelier « gestion de crises post-crise »**

Chécy

Le 18 avril 2016



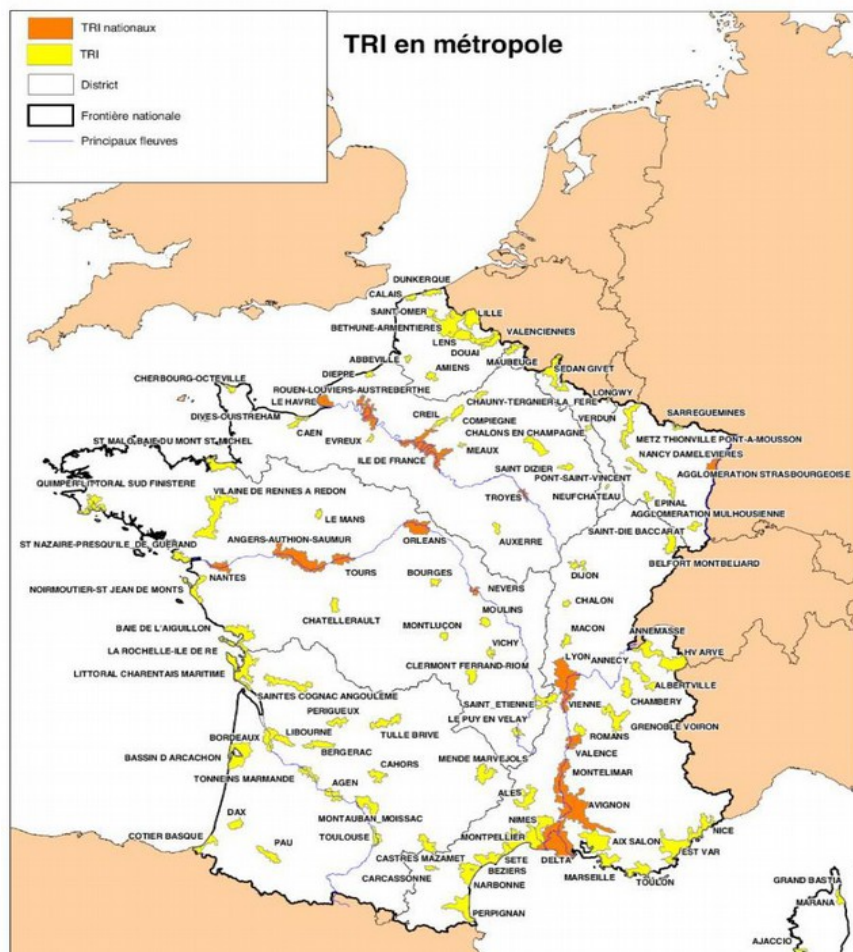
# Stratégie locale du risque d'inondation

*Le TRI d'Orléans un des 12 Territoires à  
Risque Important d'inondation retenu au  
niveau national.*

**Une stratégie locale du Risque inondation  
(SLGRI) à élaborer avant la fin 2016 et  
réviser tous les 6 ans**

**3 grands objectifs nationaux:**

- 1 - Augmenter la **sécurité** des populations,**
- 2 - Réduire le **coût** des dommages,**
- 3 - Raccourcir fortement le délai de **retour**  
à la normale des territoires sinistrés.**



# La stratégie locale de gestion du risque inondation

- **La stratégie locale : une feuille de route définie collégialement**
- **Elle se décline de manière opérationnelle et permet de mobiliser des moyens financiers (FPRNM, Plan Loire, PSR) à travers des outils du type « Programme d'Actions de Prévention des Inondations » (PAPI),**
- **La stratégie locale ne crée pas d'obligations réglementaires.**



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires

# L'arrêté du préfet coordonnateur de bassin du 20 février 2015

## *Les 6 axes de gestion fixés :*

- 1 - Préserver** les capacités d'écoulement des crues ainsi que **les zones d'expansion des crues**,
- 2 - Planifier** l'organisation et **l'aménagement** du territoire en tenant compte du risque,
- 3 - Réduire les dommages** aux personnes et aux biens implantés en zone inondable,
- 4 - Intégrer les ouvrages de protection** contre les inondations dans une approche globale,
- 5 - Améliorer la connaissance et la conscience du risque** d'inondation des personnes exposées,
- 6 - Se préparer à la crise** et **favoriser le retour à une situation normale**.

*Un délai d'élaboration* fixé à fin 2016,



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires

# Méthode de travail

## *Une démarche concertée*

- **Un comité de pilotage** co-présidé par le préfet et un ou plusieurs présidents d'EPCI, réunissant l'ensemble des élus, et des parties prenantes associées : **Validation des grandes étapes et de la stratégie**
- **Un comité technique opérationnel** : fixe la feuille de route et suit l'avancement des ateliers, rédige le projet de stratégie à soumettre au comité de pilotage
- **Des ateliers thématiques** co-animés



## 5 - Améliorer la conscience et la connaissance du risque

- ⇒ Définir une politique de communication cohérente à l'échelle du TRI :
- description du risque
- mesures prises pour gérer le risque
- information réduction de vulnérabilité
- ⇒ Maintien de la mémoire
- ⇒ Recherche sur les karsts et les remontées de nappe

### Atelier information connaissance et culture du risque

## 6 - Intégrer les ouvrages de protection dans une approche globale

- ⇒ Atteindre un niveau de protection (travaux définis dans les études de dangers)
  - entretien
  - traitement des points singuliers
  - traitement des canalisations
- ⇒ Maîtrise de l'inondation au-delà (conclusions ECRIVALS) :
  - Rendre les déversoirs de Jargeau et Ouzouer fonctionnels

### Atelier digues

## 6 axes fixés par Le PGRI

## 4 - Se préparer à la crise et favoriser le retour à la normale

- ⇒ Optimiser la prévision des crues
- ⇒ Généraliser les plans d'évacuation massive et leur intégration dans les PCS
- ⇒ Faire des plans de continuité d'activités et de mise en sécurité des services sensibles
- ⇒ Mettre en place des exercices à l'échelle du TRI et des retours d'expérience

### Atelier gestion de crise et post crise

## 3 - Réduire les dommages aux personnes et aux biens déjà implantés en zone inondable

- ⇒ Analyse des possibilités de réduction des dommages sur :
  - les services utiles à la gestion de crise
  - les services utiles au retour à la normale
  - les établissements dont la défaillance entraîne un risque pour la population
  - les installations classées

## 1 - Préserver les capacités d'écoulement et les zones d'expansion des crues

- ⇒ Révision des PPRI
  - val d'Orléans
  - val d'Ouzouer
- ⇒ Entretien du lit

### Atelier aménagement du territoire

## 2 - Planifier l'organisation du territoire en tenant compte du risque

- ⇒ Révision des PPRI
  - val d'Orléans
  - val d'Ouzouer
- ⇒ Révision des Scot (association État)
- ⇒ Politique de renouvellement urbain



Liberté • Égalité • Fraternité

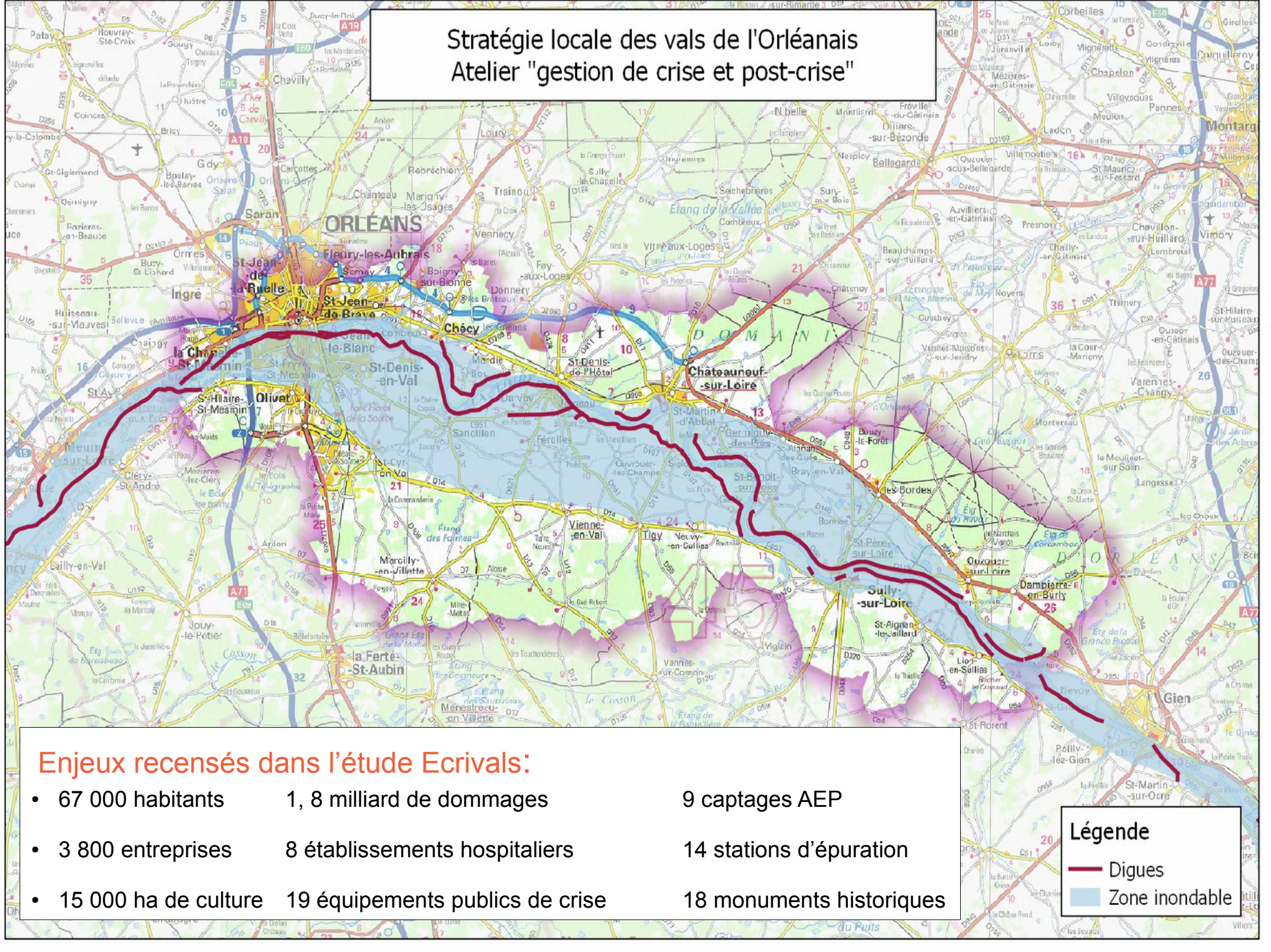
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires



# Stratégie locale des vals de l'Orléanais Atelier "gestion de crise et post-crise"



## Enjeux recensés dans l'étude Ecrivals:

- 67 000 habitants
- 3 800 entreprises
- 15 000 ha de culture
- 1, 8 milliard de dommages
- 8 établissements hospitaliers
- 19 équipements publics de crise
- 9 captages AEP
- 14 stations d'épuration
- 18 monuments historiques

### Légende

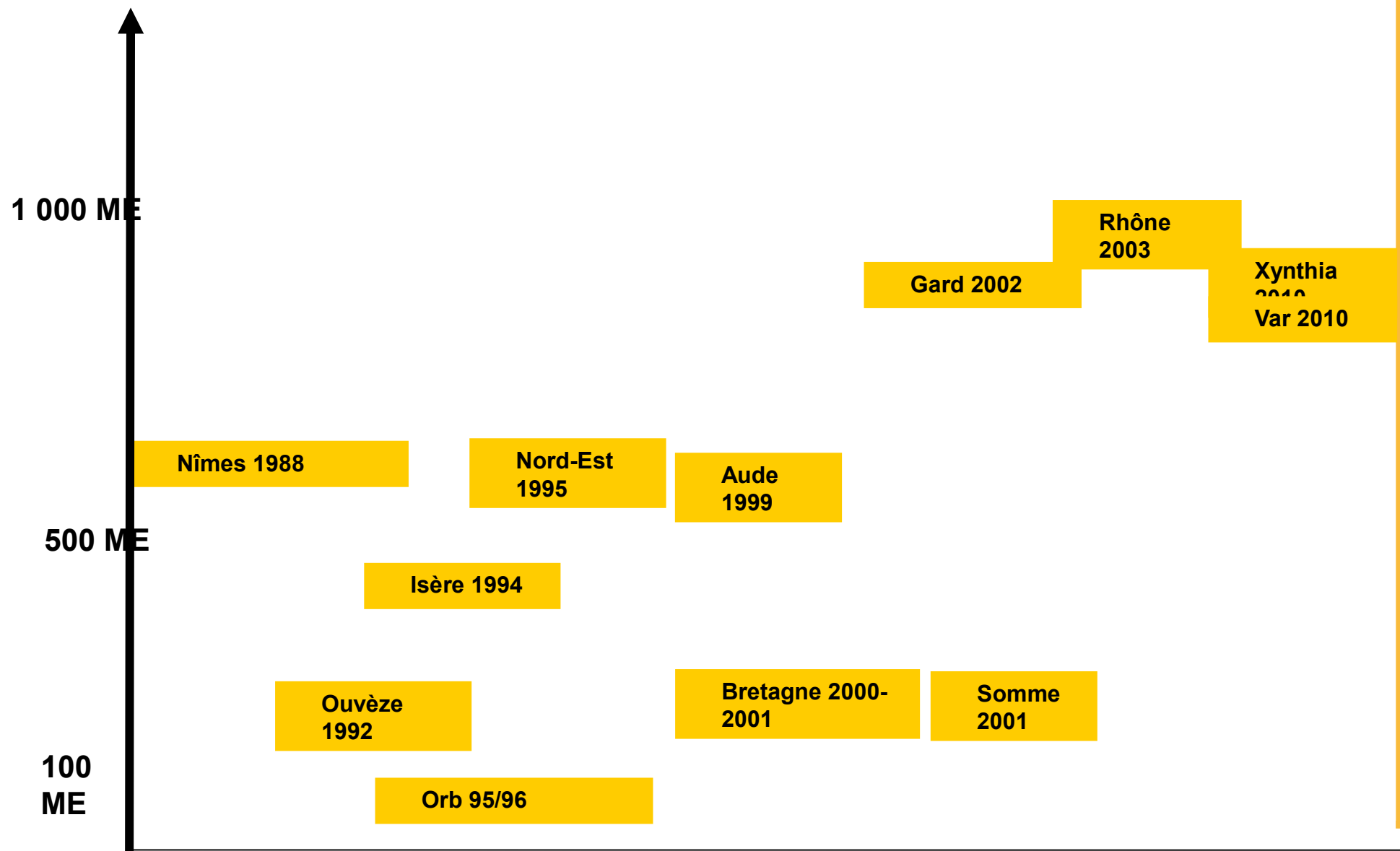
- Dignes
- Zone inondable



# Les impacts potentiels d'une inondation sur le département du Loiret



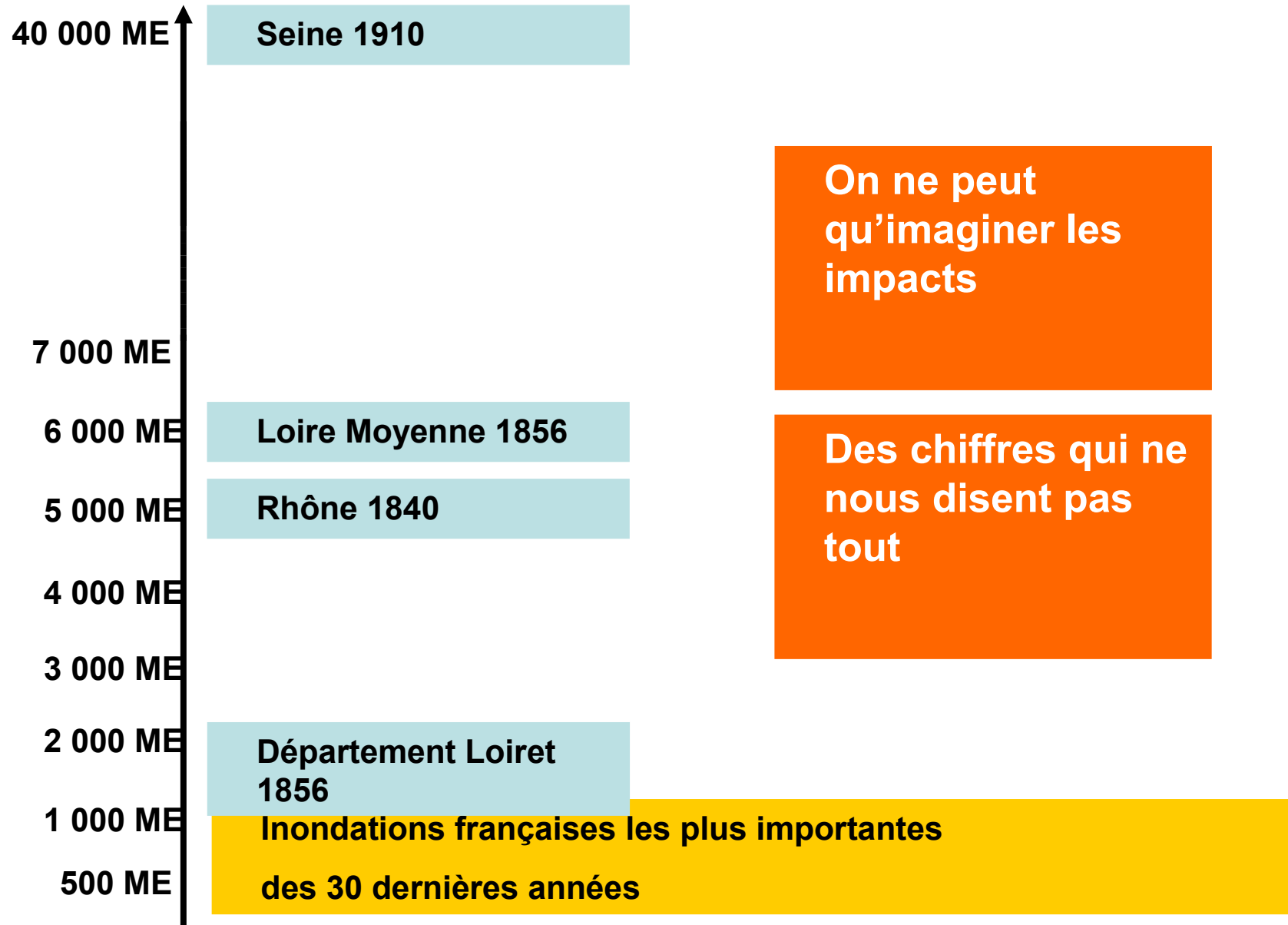
# Conséquences économiques



*Inondations les plus dommageables des 30 dernières années*

# Des crues potentielles à peine imaginables

# Conséquences financières



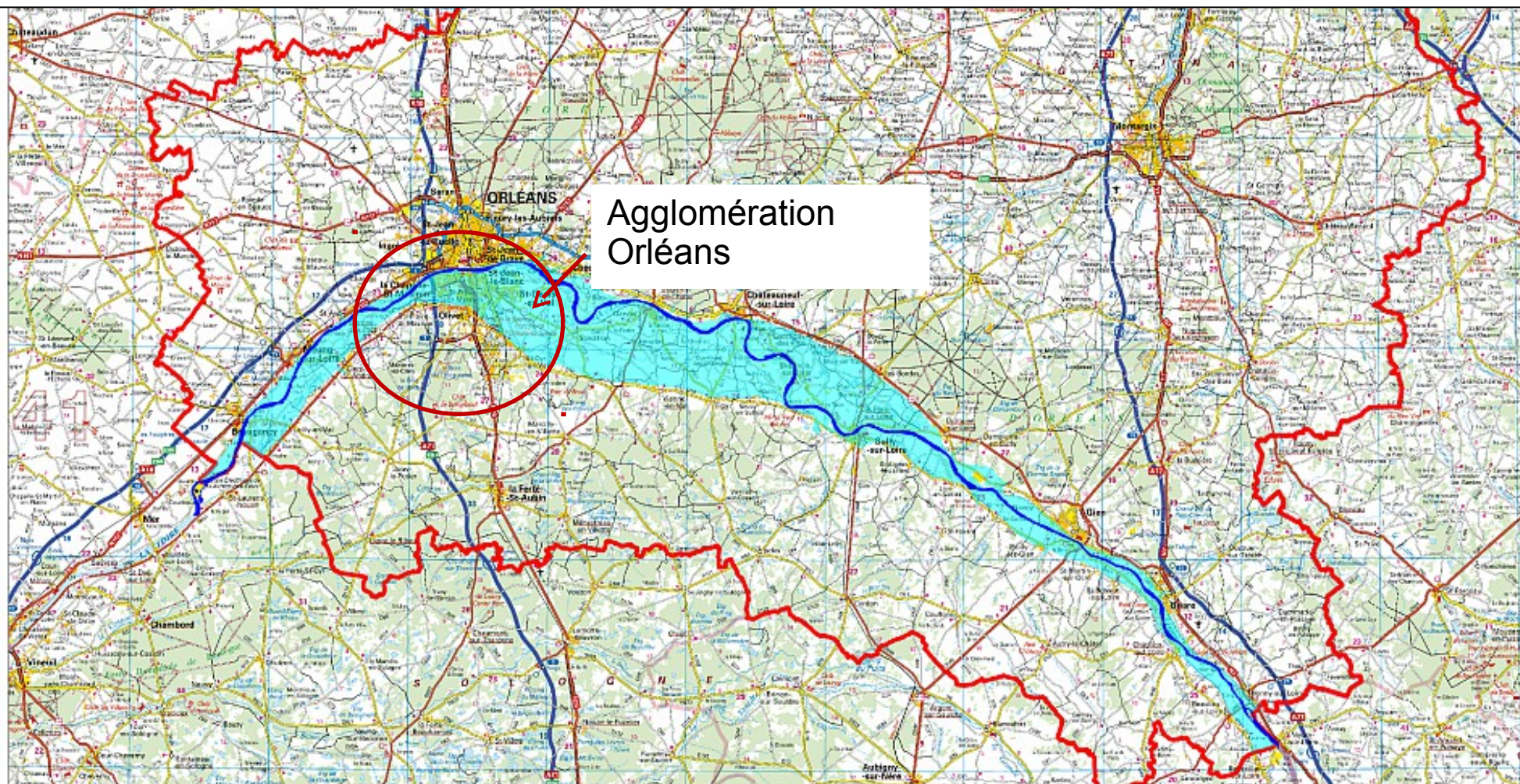
On ne peut  
qu'imaginer les  
impacts

Des chiffres qui ne  
nous disent pas  
tout

**La sécurité des personnes est-elle fortement mise en péril par la crue ?**



**Combien de personnes concernées ?**  
**80 000 habitants en zone inondable, 62 communes concernées**  
**22 000 habitants à Orléans**





## Quelle efficacité de la mise à l'abri des populations ?



# Les entreprises se remettraient-elles de l'inondation ?



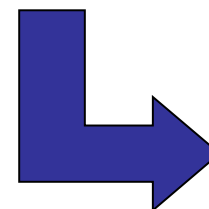
## Entreprises « viviers d'emplois »



## Entreprises utiles à la reconstruction post crue



Suspension de  
l'activité pendant  
plusieurs jours,  
semaines, mois, ...  
Faillite ??



Certaines activités  
risquent-elles de  
créer du sur-  
endommagement ?



*Pollution*

*Epidémie*



*Matériel*





**Au bout de combien de temps les services publics essentiels seraient-ils capables de redémarrer ?**





# L'exemple du service de gestion des déchets de l'Agglo

*25 % du  
personnel  
indisponible*



• Personnel

• En partie indisponible  
avant, pendant et après la  
crise

Un service  
profondément  
perturbé pendant  
1 an pour  
l'ensemble de  
l'Agglo

• Outil de travail



• En partie  
endommagé

• 6 à 8 mois de délais  
de réhabilitation



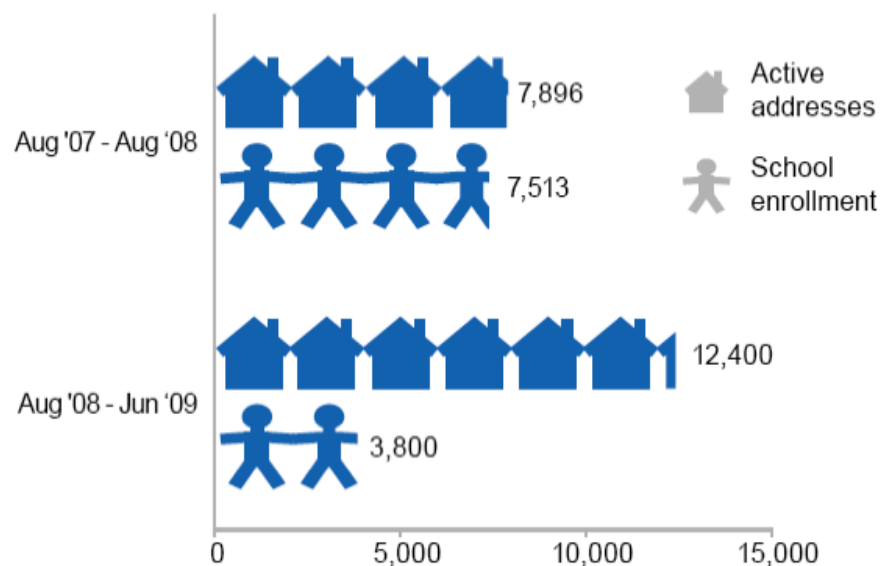
• Liens avec  
l'extérieur

• Temps d'interruption  
des réseaux en ZI  
fonction des  
fournisseurs

• 4 à 6 semaines  
d'interruption des  
réseaux en ZI au  
minimum

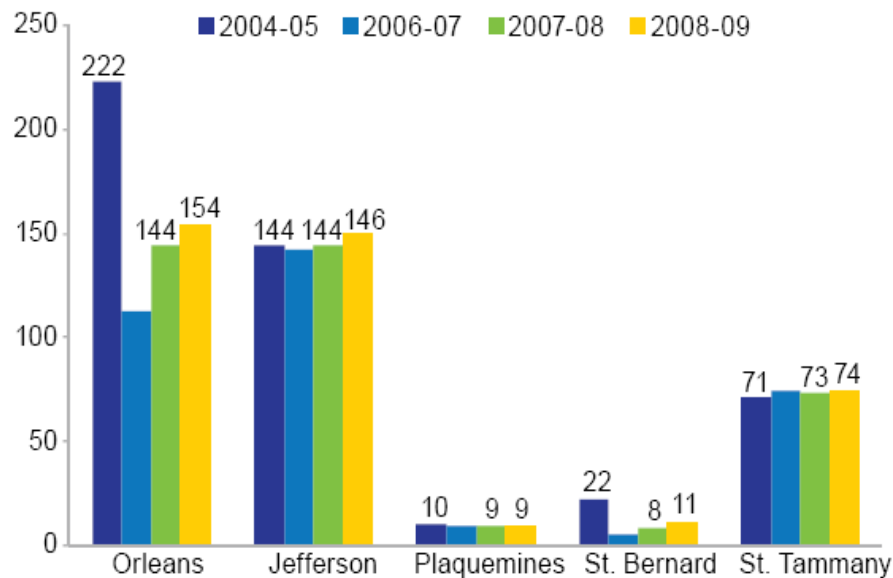
## Des conséquences en chaîne à gérer dans la durée : exemple de l'accueil des enfants

Increase in active residential addresses and combined public/private school enrollment, New Orleans Metro



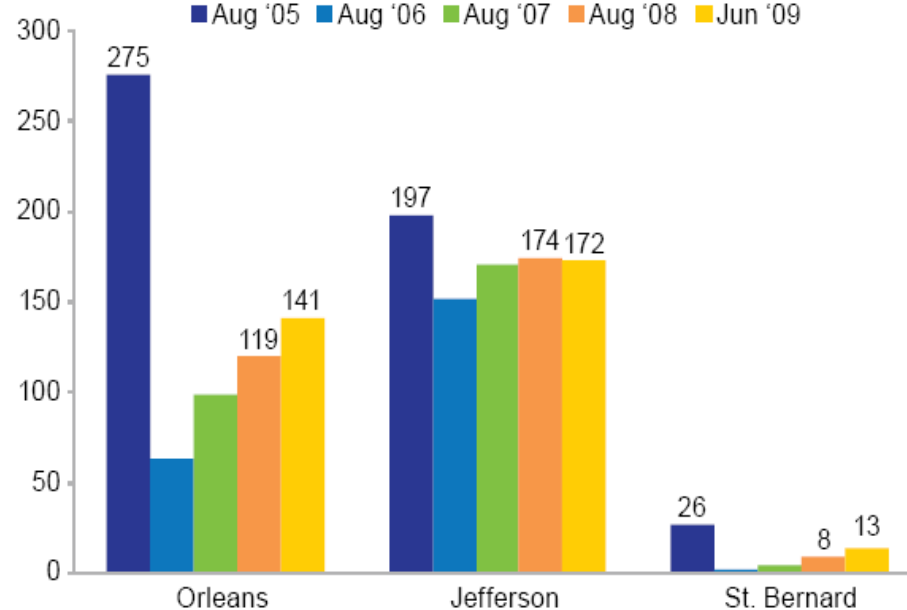
Number of open public and private schools

■ 2004-05 ■ 2006-07 ■ 2007-08 ■ 2008-09



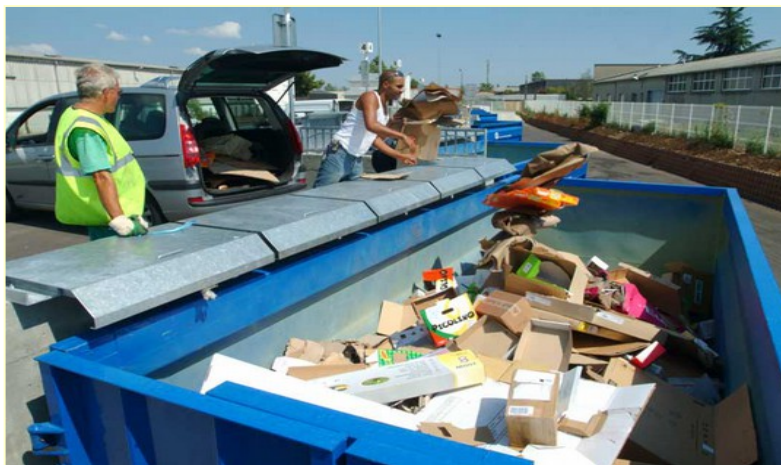
Number of open child care centers

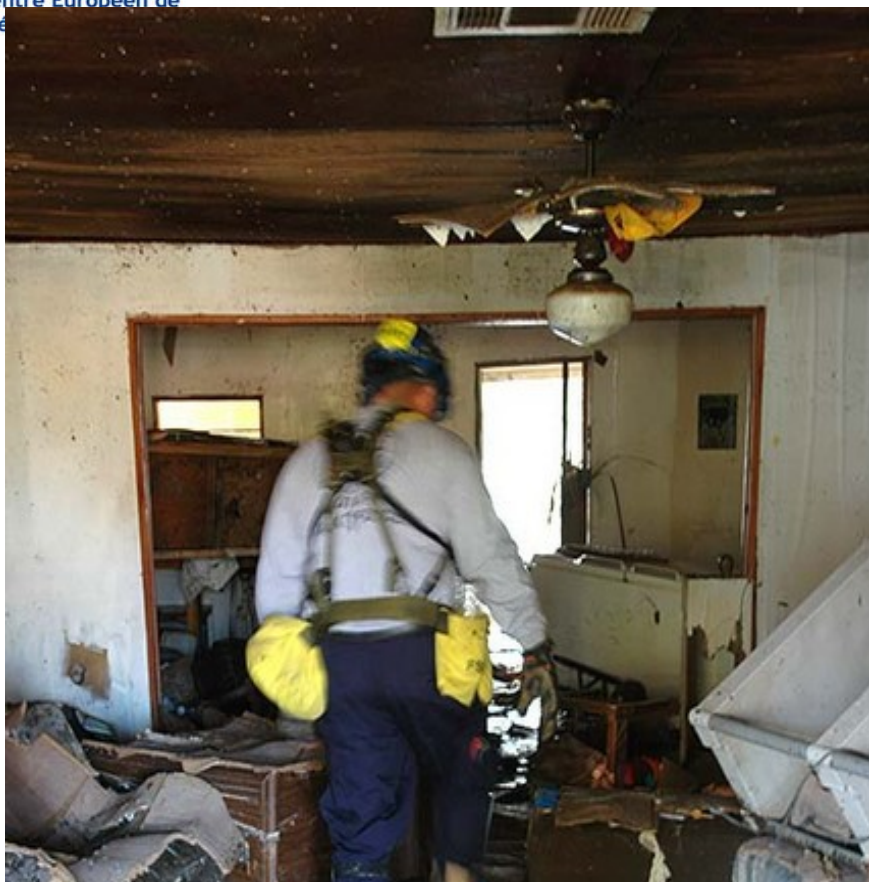
■ Aug '05 ■ Aug '06 ■ Aug '07 ■ Aug '08 ■ Jun '09





# Au bout de combien de temps les réseaux structurants seraient-ils remis en état ?





**Pendant combien de temps les habitations touchées resteraient-elles inhabitables ?**

Temps de réhabilitation d'un bâtiment soumis à 1,5 m d'eau pendant 1 semaine : 18 mois  
Dans des « conditions normales » de chantier





# Conséquences humaines et sociales de long terme

- évacuer
- héberger jusqu'à la vidange complète des zones inondées
- reloger en attendant la réparation, voire la reconstruction des logements (plusieurs mois, voire plus d'une année)



Arles, novembre 2004  
crue de décembre 2003

## Comment gérer les déchets post inondation ?



Des déchets en  
quantités  
colossales

Des déchets  
inhabituels

Des capacités de  
collecte et  
d'élimination  
engorgées

Un risque  
sanitaire de  
premier plan

Une  
responsabilité peu  
claire



## A l'échelle de la Loire Moyenne



**300.000** habitants  
**115.000** logements  
**14.000** entreprises  
**72.000** emplois  
**87.000** ha agricoles  
**8.200** ha cultures spécialisées  
**216** monuments historiques  
**des transformateurs EDF**  
**des autocommutateurs télécom**  
**des bâtiments publics**  
**des centaines de km de voiries...**

## Les outils de la Gestion de Crise :

- La prévision des crues
- Les dispositions du Plan Orsec
- Les PCS
- Les plans de continuité d'activités / PPMS
- Les plans familiaux de mise en sécurité



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires

# Gestion de Crise : le principe

- Des vals vulnérables à l'inondation par débordement et à la submersion rapide en cas de rupture des digues (délai < 4 heures dans certains cas)
- Une nécessité : évacuer la population avant l'atteinte d'un débit (= une cote prévue)

**→ on évacue donc avant l'arrivée de la crue !**



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires



# Gestion de Crise :

- Une planification rendue possible par la capacité du SPC à donner des prévisions à plus de 4 jours et une cote précise à 3 jours
- **Un plan pilote sur le val d'Orléans** issu d'une réflexion coordonnée entre l'Etat, les collectivités et les opérateurs
- Déclinaison dans les PCS
- Des plans de continuité d'activités réalisés dans certains services ( Département, agglomération,.....)
- Des plans de secours spécifiques ( électricité, gaz ...)



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires



# Stratégie locale des vals de l'Orléanais Atelier "gestion de crise et post-crise"



## 3 questions pour nourrir les réflexions sur la gestion de crise post\_crise :

- Comment optimiser l'évacuation préventive des populations ?
- Quelle priorité dans les services utiles vers un retour à une situation normale ?
- Comment reloger la population au-delà de la l'hébergement d'urgence ?

### Légende

- Digues
- Zone inondable







## Points à faire émerger dans le débat

- Comment optimiser l'évacuation préventive des populations ?
  - la diversité de la population et ses spécificité
  - l'articulation des différents outils
  - l'adaptation des informations et messages envoyés aux profils des destinataires (acteurs éco, délégataires de service public, population.....)
  
- Quelle priorité dans les services utiles vers un retour à une situation normale ?
  - identification des services utiles au retour à une situation normale
  - les priorités ( étapes vers le retour à une situation normale, quel délai)
  - connaissance de la vulnérabilité de ces services ( aujourd'hui connaissance de l'exposition au risque et peu de la vulnérabilité)
  
- Comment reloger la population au-delà de la l'hébergement d'urgence ?
  - identification des besoins
  - les moyens pour y répondre, échelle du relogement